

Déclaration de S.E.M. Thomas Hajnoczi, Ambassadeur d'Autriche auprès des Nations Unies à Genève et Président de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel à l'occasion de la phase finale de destruction publique des dernières mines antipersonnel stockées en Algérie, le 18 septembre 2017

Monsieur le Général de Corps d'Armée, Vice-Ministre de la Défense et Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur le Ministre des Moudjahidines, Excellences, Messieurs les Officiers, chers collègues,

Je voulais tout d'abord congratuler l'Algérie à cet événement très important qui se déroule aujourd'hui et remercier pour l'opportunité de pouvoir vous adresser quelques mots en tant que Président de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Aujourd'hui, 18 septembre 2017, est un jour doublement symbolique, d'abord pour l'Algérie à travers l'événement auquel nous participons et ensuite pour la Convention. Il y a exactement 20 ans, le 18 septembre 1997, plus de 90 Etats adoptaient une Convention historique, la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel avec le noble objectif de mettre fin aux souffrances et aux pertes causées par les mines antipersonnel. Cette Convention a défini un cadre global pour atteindre cet objectif. Aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir être le témoin, ainsi que nous tous, de l'opération de destruction du stock algérien restant de mines antipersonnel.

L'Algérie a montré depuis le début un solide engagement envers la Convention et sa mise en œuvre, en participant à la signature de la Convention en décembre 1997 et en ratifiant ensuite la Convention en 2001.

Depuis 2002, l'Algérie n'a ménagé aucun effort pour remplir les obligations qui lui incombait au titre de la Convention et a travaillé sans relâche pour y arriver.

En 2005, l'Algérie annonçait qu'elle avait fini de détruire avant même le délai qui lui était imparti par la Convention son stock de mines antipersonnel, ne gardant qu'un petit nombre de mines à des fins de formation.

Au début de l'année 2017, l'Algérie a annoncé officiellement, qu'après des décennies de travail, elle avait rempli un des objectifs clés de la Convention, le déminage de toutes les zones minées sur son territoire, au total 93, dont 78 faisant partie du barrage miné, détruisant pendant au total plus d'un million de mines antipersonnel et remettant à disposition plus de 120 million de mètres carrés. Et je veux saluer le dévouement exemplaire de Monsieur le Colonel Gherabi qui est devenu un grand personnage dans le cadre de la Convention.

L'Algérie a démontré son engagement à libérer son territoire des mines antipersonnel et de manière plus large à remplir les objectifs humanitaires de la Convention. Ceci n'aurait été possible sans l'extraordinaire engagement des autorités de votre pays au plus haut niveau de l'Etat et à l'allocation d'importantes ressources nationales.

Ces succès ne sont pas seulement ceux de l'Algérie mais ils sont également salués par tous ceux qui veulent vivre dans un monde plus sûr et meilleur.

Au-delà de ses obligations d'Etat partie affecté par les mines, l'Algérie a aussi montré qu'elle était engagée à faire avancer les objectifs de la Convention en assumant des responsabilités importantes au sein des mécanismes de la Convention, y compris en assumant la présidence de la Convention en 2013, et en étant régulièrement membre des différents Comités de la Convention, permettant ainsi de faire bénéficier les autres Etats de son expérience.

Ceci étant dit, je souhaiterais encore une fois remercier l'Algérie pour son engagement. Les succès de l'Algérie contribuent grandement au renforcement de notre Convention et sont une source de motivation dans la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés il y a 20 ans pour faire disparaître cette arme qui tue de manière aveugle sur notre planète.

Merci et nous nous réjouissons de célébrer le vingtième anniversaire de la Convention avec vous à Vienne en décembre pendant la 16^{ème} Assemblée des Etats parties.

Congratulations à l'Algérie.